

LA CAF VOUS ACCOMPAGNE FACE AUX
ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Vous venez de perdre votre enfant

En fonction de vos besoins, un travailleur
social de la Caf peut vous proposer :

informations - conseils - orientation
et réponses à vos préoccupations.

Espace d'écoute

Accès aux droits

Soutien dans vos démarches

Réorganisation du quotidien
(logement, organisation familiale...)

Orientation vers des associations
et/ou partenaires

Pour prendre contact, merci d'envoyer un mail
à familles@caf25.caf.fr ou d'appeler le **32 30**.

**Cette offre s'adresse aux parents d'enfants à partir de
22 semaines d'aménorrhée et jusqu'à 20 ans.**



Vous venez **de perdre votre conjoint**

En fonction de vos besoins, un travailleur
social de la Caf peut vous proposer :

informations - conseils - orientation
et réponses à vos préoccupations.

Espace d'écoute

Accès aux droits

Soutien dans vos démarches

Réorganisation du quotidien
(logement, garde d'enfant...)

Orientation vers des associations
et/ou partenaires

Pour prendre contact, merci d'envoyer un mail
à **familles@caf25.caf.fr** ou d'appeler le **32 30**.

**Cette offre concerne les parents ayant un enfant à
charge de moins de 20 ans.**



LA CAF VOUS ACCOMPAGNE FACE AUX
ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Vous êtes **parent seul**

En fonction de vos besoins, un travailleur
social de la Caf peut vous proposer :

informations - conseils - orientation
et réponses à vos préoccupations.

Accès aux droits et point sur le budget,
logement, travail, formation, insertion,
mobilité...

Soutien à la relation parent/enfant et à
l'organisation familiale (garde d'enfant,
activité...)

Accompagnement dans les démarches

Orientation vers des associations
et/ou partenaires

Pour prendre contact, merci d'envoyer un mail
à **familles@caf25.caf.fr** ou d'appeler le **32 30**.

**Cette offre concerne les parents et futurs parents
seuls, âgés de 18 à 34 ans, non bénéficiaires du RSA.**



Vous envisagez de vous séparer ou êtes séparés depuis moins d'un an

En fonction de vos besoins, un travailleur social de la Caf peut vous proposer :

informations - conseils - orientation
et réponses à vos préoccupations.

Réorganisation familiale
(garde d'enfant, activité...)

Accès aux droits et point sur le budget,
logement, travail, formation, mobilité...

Réflexion sur la place et le rôle des
parents vis-à-vis de leur(s) enfant(s)

Soutien dans vos démarches

Orientation vers des associations
et/ou partenaires

Pour prendre contact, merci d'envoyer un mail
à **familles@caf25.caf.fr** ou d'appeler le **32 30**.



**Cette offre concerne les deux parents
d'enfants âgés de moins de 20 ans.**

Vous êtes **accédant à la propriété et vous rencontrez des difficultés de remboursement de votre prêt**

En fonction de vos besoins, un travailleur
social de la Caf peut vous proposer :
informations - conseils - orientation
et réponses à vos préoccupations.

Accès aux droits et point sur le budget

Réflexion et accompagnement autour de
vos conditions de logement

Soutien dans vos démarches (maintien
dans le logement, plan d'apurement,
médiation avec l'organisme de prêt, travail
autour du relogement si besoin...)

Orientation vers des associations
et/ou partenaires

Pour prendre contact, merci d'envoyer un mail
à familles@caf25.caf.fr ou d'appeler le **32 30**.



**Cette offre concerne les accédants à la
propriété bénéficiaires de l'Allocation de
logement familiale.**

LA CAF VOUS ACCOMPAGNE FACE AUX
ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Vous rencontrez **des difficultés pour régler votre loyer**

En fonction de vos besoins, un travailleur
social de la Caf peut vous proposer :

informations - conseils - orientation
et réponses à vos préoccupations.

Accès aux droits et point sur le budget

Réflexion et accompagnement autour de
vos conditions de logement

Soutien dans vos démarches (maintien
dans le logement, plan d'apurement,
médiation avec le bailleur, travail autour
du relogement si besoin...)

Orientation vers des associations
et/ou partenaires

Pour prendre contact, merci d'envoyer un mail
à familles@caf25.caf.fr ou d'appeler le **32 30**.



**Cette offre concerne les locataires
bénéficiaires de l'Allocation de logement
familiale.**

Votre logement **ne répond pas aux caractéristiques de décence**

En fonction de vos besoins, un travailleur
social de la Caf peut vous proposer :

informations - conseils - orientation
et réponses à vos préoccupations.

Évaluation et accompagnement autour
de vos conditions de logement

Soutien dans vos démarches (médiation
avec le bailleur ou l'organisme de prêt,
saisine des instances départementales...)

Recherche de solutions concrètes et
adaptées

Orientation vers des associations
et/ou partenaires

Pour prendre contact, merci d'envoyer un mail
à familles@caf25.caf.fr ou d'appeler le **32 30**.



**Cette offre concerne les locataires et
accédants à la propriété bénéficiaires de
l'Allocation de logement familiale.**